

Conseil municipal du vendredi 7 juillet 2023

Le vendredi 7 juillet deux mille vingt-trois, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Madame Véronique LAMAZIERE, Maire, à dix-neuf heures :

➤ **Etaient présents :**

ANDRADE Robert, BARON Patrick, CAILLAUD Jean-Michel, LAMBERT Christine, LE ROY Christian, LOISEAU Christian, LOISEAU Philippe, MEZAC Dominique, POSTEL Christian, TYSSANDIER Maguy, VIAUD Annette.

➤ **Absents excusés :**

CAILLER Julien a donné un pouvoir à Maguy TYSSANDIER
FLEURY Audrey a donné un pouvoir à Annette VIAUD
GASSELING Benjamin a donné un pouvoir à Robert ANDRADE

ORDRE DU JOUR :

1. Installation des nouveaux conseillers municipaux.
2. Détermination du nombre d'adjoints et élection d'un nouvel adjoint, le cas échéant.
3. Indemnité des adjoints.
4. Lecture et remise de la Charte de l'élu local.
5. Délégations aux syndicats et commissions : vacances à pouvoir.
6. Divers.

Mme Tyssandier est désignée secrétaire de séance.

1. Installation des nouveaux conseillers municipaux.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'effectuer un tour de table afin que chacun se présente. Les nouveaux conseillers pourront éventuellement nous faire part de leurs motivations quant à leur investissement dans la commune pour ces élections complémentaires, et nous exposer également leurs attentes.

2. Détermination du nombre d'adjoints et élection d'un nouvel adjoint, le cas échéant.

Madame le Maire propose au conseil municipal de déterminer le nombre d'adjoints, actuellement au nombre de trois. Le nombre d'adjoints peut aller jusqu'à quatre.

Quand il y a lieu, en cas de vacance, de désigner un nouvel adjoint, l'adjoint nouvellement élu prendra place au dernier rang dans l'ordre des adjoints, et chacun des autres adjoints remontera d'un rang. Ou alors, le conseil municipal peut également décider que ce nouvel adjoint occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l' élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant.

Les conseils municipaux, sont invités à voter à bulletins secrets car 1/3 du conseil le demande, pour la détermination du nombre d'adjoints, à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de désigner quatre adjoints.

Scrutin :

Nombre de votants : 15

Nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

➤ Suffrages définitifs concernant le nombre d'adjoints :

Trois adjoints : 2 Quatre adjoints : 13

Madame le Maire propose au conseil municipal, de décider de la réélection ou non de la totalité des adjoints. Le vote se fait à bulletins secrets car au moins un tiers du conseil le demande.

Scrutin :

Nombre de votants : 15

3. Indemnité des adjoints.

Madame le maire informe le Conseil Municipal du montant de l'indemnité des adjoints qui est calculée à partir de la valeur du point d'indice :

Art. L. 2123-24, L. 2511-34 et L. 2511-35 du CGCT

POPULATION (nombre d'habitants)	TAUX (en % de l'indice brut terminal de la fonction publique)
De 500 à 999	10,7

Les indemnités de fonctions seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point de l'indice et payées mensuellement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le montant fixé pour l'indemnité des adjoints comme suit :

FONCTION	NOM	PRÉNOM	INDEMNITÉ
4 ^e Adjoint			10,7 % de l'indice brut terminal

Scrutin :

Nombre de votants : 15

Nombre de suffrages « contre » : 0 Abstentions : 2 Suffrages « pour » : 13

Nombre de suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 7

- Suffrages définitifs concernant l'indemnité des adjoints : 13

4. Lecture et remise de la Charte de l'élu local.

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que depuis la loi du 31 mars 2015, un des points de l'ordre du jour du premier conseil municipal doit être consacré à la lecture de la charte de l'élu local mentionnée à l'article L.1111-1-1 du code général des collectivités territoriales. Lecture est faite de cette charte puis une copie est remise à chaque nouveau conseiller municipal.

5. Délégations aux syndicats et commissions : vacances à pouvoir.

➤ **Désignation des délégués au Syndicat de l'eau (SIAEP NEC) :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne les délégués qui siégeront au syndicat de l'eau :

Titulaire : Julien CAILLER

Autre titulaire : Christian LE ROY

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 5

➤ **Désignation du correspondant ERDF / référent tempête :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne comme référents tempête

Titulaire : Véronique LAMAZIERE Suppléante : Maguy TYSSANDIER

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

➤ **Désignation des délégués au Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente (SDEG 16) :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne les délégués qui siégeront au SDEG 16 :

Titulaire : LAMAZIERE Véronique

Suppléant : VIAUD Annette

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 1

➤ **Désignation du délégué CALITOM :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne le délégué qui siègera à CALITOM :

MEZAC Dominique

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 2

➤ **Désignation des délégués à l'ATD 16 :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne les délégués qui siégeront à la commission ATD 16 :

Titulaire : Christine LAMBERT

Suppléant : Dominique MEZAC

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 1

➤ **Désignation du correspondant Défense :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne comme correspondant
Défense :

Christine LAMBERT

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 1

➤ **Désignation des délégués à la Communauté de Communes :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne les délégués qui siègeront à la
Communauté de Communes :

TYSSANDIER Maguy
LAMAZIERE Véronique

➤ **Désignation des délégués à la Commission du CCAS, Centre Communal
d'Action Sociale :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne les délégués qui siègeront à la
commission du CCAS :

- LAMAZIERE Véronique, Présidente
- TYSSANDIER Maguy
- VIAUD Annette
- POSTEL Christian
- FLEURY Audrey
- MEZAC Dominique : suppléant

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 1

➤ **Désignation des délégués à la Commission des Finances :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne les délégués qui siègeront à la
commission des finances :

TYSSANDIER Maguy
VIAUD Annette
LAMBERT Christine
LE ROY Christian
POSTEL Christian
FLEURY Audrey

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 1

➤ **Désignation des délégués à la Commission d'Appels d'Offres :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne les délégués qui siégeront à la commission des appels d'offres :

LAMAZIERE Véronique, Présidente

Titulaires :

- TYSSANDIER Maguy
- BARON Patrick
- LOISEAU Christian

Suppléants :

VIAUD Annette
ANDRADE Robert
LAMBERT Christine

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 1

➤ **Désignation des délégués à la Commission des Impôts Directs :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne les délégués qui siégeront à la commission des impôts directs :

LAMAZIERE Véronique, Présidente

Titulaires :

- VIAUD Annette
- BARON Patrick
- TYSSANDIER Maguy
- CAILLER Julien

Suppléants :

FLEURY Audrey
CAILLAUD Jean-Michel
GASSELING Benjamin

Membres extérieurs :

Danièle BROCHARD titulaire (propriétaire de bois)
Pascal KAUD suppléant, Maire de Juillé

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 1

➤ **Désignation des délégués à la Commission de la liste électorale**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne les délégués qui siégeront à la commission de la liste électorale :

Titulaire : LOISEAU Christian
Suppléant : FLEURY Audrey

GOUGE Guy, délégué de l'administration
MAROT Jean-Claude, délégué du tribunal

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 1

➤ **Désignation des délégués au Syndicat mixte de la Fourrière :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne les délégués qui siégeront au syndicat mixte de la Fourrière :

CAILLAUD Jean-Michel
CAILLER Julien

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 1

➤ **Désignation des délégués au SMABACAB et au SBCP :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne les délégués qui siégeront au SMABACAB et au SBCP :

CAILLER Julien Suppléant : CAILLAUD Jean-Michel
LOISEAU Philippe

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 1

➤ **Désignation des délégués au FDGON, Fédération Départementale de défense contre les organismes nuisibles de la Charente :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne les délégués qui siégeront à la Commission FDGON :

Titulaire : CAILLER Jean-Michel
Suppléant : CAILLER Julien

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 1

➤ **Désignation d'un élu référent AMBROISIE :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne comme référent :

CAILLER Julien

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 1

➤ **Désignation d'un élu référent CAUE :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne comme référent au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement :

LOISEAU Philippe

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 1

➤ **Désignation d'un élu référent gens du voyage :**

Titulaire : LAMAZIERE Véronique

Suppléant : VIAUD Annette

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 1

➤ **Désignation d'un élu référent tourisme :**

Christine LAMBERT

Philippe LOISEAU (suppléant)

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 1

• **COMMISSIONS COMMUNALES :**

➤ **Désignation des membres de la commission du Lac des Saules.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne les élus qui siègeront à la commission du Lac des Saules :

LOISEAU Philippe

GASSELING Benjamin

MEZAC Dominique

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 2

➤ **Désignation des membres de la Commission Communication :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne les élus qui siègeront à la commission communication :

LAMAZIERE Véronique

CAILLAUD Jean-Michel

VIAUD Annette
LAMBERT Christine

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 1

➤ **Désignation des membres de la Commission Ressources Humaines :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne les élus qui siégeront à la commission ressources humaines :

TYSSANDIER Maguy
LAMAZIERE Véronique
FLEURY Audrey
LOISEAU Philippe

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

• **Désignation des membres de la Commission Vie associative, vie des quartiers, incivilités, tranquillité publique :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne les élus qui siégeront à la commission des associations :

VIAUD Annette
LE ROY Christian
CAILLAUD Jean-Michel
LAMBERT Christine

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 1

➤ **Désignation des membres de la Commission des Affaires scolaires, enfance et jeunesse, citoyenneté, bibliothèque :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne les élus qui siégeront à la commission des affaires scolaires :

LAMAZIERE Véronique
FLEURY Audrey
VIAUD Annette

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 1

➤ **Désignation des membres de la commission restauration scolaire (Sodexo) et recouvrement des impayés.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne les élus qui siégeront à la commission de la restauration scolaire (Sodexo, Recouvrement des impayés)

LAMAZIERE Véronique
FLEURY Audrey
TYSSANDIER Maguy
VIAUD Annette
LAMBERT Christine

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

➤ **Désignation des membres de la Commission des Bâtiments :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne les élus qui siègeront à la commission des bâtiments :

ANDRADE Robert
CAILLAUD Jean-Michel
TYSSANDIER Maguy
LOISEAU Philippe
MEZAC Dominique
LOISEAU Christian

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 1

➤ **Désignation des membres de la commission Tourisme, fêtes et cérémonies (lien avec l'office du tourisme)**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne les élus qui siègeront à la commission tourisme, fêtes et cérémonies :

LAMBERT Christine
VIAUD Annette
LOISEAU Philippe

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 1

➤ **Désignation des membres de la commission Cimetière (plan et état des lieux à effectuer avec nom du défunt et de la famille pour chaque tombe)**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne les élus qui siègeront à la commission élections, cimetière :

VIAUD Annette
FLEURY Audrey
LAMBERT Christine

LOISEAU Christian
Suppléant : ANDRADE Robert

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

- Désignation des membres de la commission développement numérique, fibre, réseaux internet, maintenance des installations et changement de messagerie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne les élus qui siègeront à la commission développement numérique :

LAMAZIERE Véronique
TYSSANDIER Maguy
MEZAC Dominique

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 1

- Désignation des membres de la Commission de la Voirie :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne les élus qui siègeront à la commission de la voirie :

- LE ROY Christian
- LOISEAU Christian
- CAILLAUD Jean-Michel
- CAILLER Julien
- TYSSANDIER Maguy
- LOISEAU Philippe

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

- Désignation des membres de la Commission du Patrimoine :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne les élus qui siègeront à la commission du patrimoine :

- LE ROY Christian
- ANDRADE Robert
- BARON Patrick
- CAILLAUD Jean-Michel
- LAMAZIERE Véronique
- LOISEAU Christian

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

